



## PROCES-VERBAL

### Assemblée générale du FC Jorat-Mézières 24 août 2021 à Vulliens

---

#### Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal
3. Rapport du président et du trésorier
4. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2020
5. Présentation du budget 2021
6. Rapport des différents responsables
7. Election du : 1. comité 2. président 3. vérificateurs des comptes et leurs suppléants
8. Propositions et communications du comité
9. Cotisations
10. Propositions individuelles

#### **1. Souhaits de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences**

La séance est ouverte à 20h05 à la grande salle de Vulliens ce mardi 24 août 2021. M Vincent RIMAZ, président, souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la commune de Vulliens de nous accueillir dans leurs locaux pour une deuxième année consécutive avec cette fois, la possibilité de partager un apéro à la fin. La date de l'assemblée a dû, comme l'année précédente, être retardée suite à la situation sanitaire liée au COVID-19.

Il prie d'excuser les personnes suivantes: MM Jung Bernard, Morel Eric, Pasi Thanawut, Pythoud Olivier, Zollinger Larissa et les communes de Servion et Corcelles-le-Jorat (annexe 1).

Il salue la présence de MM Christophe Chaillet et Bruno Schenkel, présidents d'honneur. Il salue également la présence de MM, Bach Cédric, Bach Philippe, Gilliéron François, Savary André et Zweifel Thierry, membres d'honneur ainsi que les représentants des communes de Vulliens, Jorat-Mézières, Ropraz, Vucherens et Montpreveyres. La liste des présences indique un effectif de 27 membres présents (annexe 2).

Etant donné le nombre de présents, aucun scrutateur n'est nommé.

Une minute de silence est demandée en mémoire des proches, des parents, des membres disparus de notre club.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 septembre 2020 à Vulliens dont la lecture n'est pas demandée, ne donne lieu à aucun autre commentaire, il est accepté à l'unanimité. Remerciements à notre secrétaire, Nadège PASI, pour sa rédaction.



### **3. Rapport du président et du trésorier**

#### **3a. Rapport du président**

Le président, M Vincent RIMAZ, nous fait un rapport de l'année écoulée (annexe 3). Principalement marquée par la pandémie de covid-19, le club a été profondément impacté.

Les principales manifestations (repas de soutien et graines de foot) n'ont pas eu lieu. La fin de championnat a été compliquée et la première équipe a été reléguée en 3<sup>ème</sup> ligue.

Il soulève néanmoins beaucoup de positif dont le camp junior qui a pu se dérouler juste avant la reprise scolaire. Un énorme remerciement aux entraîneurs et assistants.

Par miracle ou par gestion appropriée depuis de nombreuses années, cette grosse secousse due au covid n'a que peu impacté les finances du club en 2020 mais il faut rester vigilants et modestes car l'année 2021 pourrait quant à elle être impactée de manière plus importante.

Beaucoup de travail a été fourni par le comité durant cette période. Une séance concernant la création de vestiaires supplémentaires, l'aménagement de locaux techniques complémentaires et la création d'une nouvelle buvette aura lieu le 31 août 2021 avec les diverses municipalités partenaires du FC Jorat-Mézières.

Vincent remercie toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin pour la gestion du club, les joueurs et sponsors ainsi que les communes pour leur soutien et les employés communaux de la commune de Jorat-Mézières pour l'excellent entretien des terrains et alentours.

#### **3b. Rapport du trésorier**

La trésorière, Mme Marjorie CLERC, présente les comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. Elle nous commente les différents postes (annexe 4).

Elle soulève la création d'une provision COVID au vu des résultats 2020 et de l'impact très faible de cette pandémie en 2020 sur le club.

### **4. Rapport des vérificateurs de compte et approbation des comptes 2020**

La commune de Jorat-Mézières représentée par Mme Sonia HUGENTOBLER et M Pierre JORDAN ainsi que le membre élu M Stéphane DUMOULIN, se sont rencontrés le 26 juillet 2021 à Vulliens avec Mme Marjorie CLERC afin de contrôler les comptes. M Pierre JORDAN effectue la lecture du rapport des vérificateurs.

La commission propose à l'assemblée d'adopter les comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. Il remercie Mme Marjorie CLERC pour l'excellence de son travail et son dévouement au club. (annexe 5)

Ces derniers dégagent un excédent de dépenses de CHF 482.15-, après prélèvement de CHF 43'550.- aux diverses provisions.



Les comptes sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au comité, à la trésorière et aux vérificateurs des comptes.

## 5. Présentation du budget 2021

La parole est donnée à Mme CLERC. Les postes ont tous été revus à la baisse vu le début d'année impactée par le COVID et la suite est inconnue ou incertaine. (annexe 4).

Remerciement à Mme Marjorie CLERC pour sa présentation.

## 6. Rapport des différents responsables

Rapport du responsable des actifs: Sylvain RUCH (rapport oral). Une année difficile pour la Une avec l'arrêt subit de l'entraîneur au mois de mars. Philippe BACH a pris le relais en attendant et s'est proposé de reprendre l'équipe en fin de saison. Cette dernière a finalement été reléguée. Actuellement c'est une équipe qui se met en place. Concernant les autres équipes d'actifs elles se sont toutes maintenues dans leurs ligues et il remercie tous les entraîneurs pour leur engagement.

Rapport du responsable technique pour les 2 premières équipes + Rapport de La Une: Philippe BACH (rapport oral). Il commence par remercier l'entraîneur et les assistants de la Deux pour la très bonne collaboration. Il n'a pas l'habitude de regarder dans le rétroviseur mais cela fait quelques années que la Une était sur la sellette. C'est peut-être un bien pour un mal car l'équipe manquait de niaque et avait perdu son âme sur le terrain, cette relégation peut faire du bien pour tout le monde. Le but principal est de retrouver une identité joratoise et de travailler avec les juniors même si la qualité n'est actuellement pas là. Il faut de la patience et ça va prendre du temps. Il invite à voir les matchs des actifs du FC Jorat-Mézières.

Rapport de La Deux: Christophe THONNEY (annexe 6) lecture à l'assemblée. Il souligne la très bonne collaboration avec Philippe depuis la reprise de l'équipe.

Rapport des Seniors +30: Fabien JOYE (annexe 7) lecture à l'assemblée

Rapport des Seniors +40: Stéphane DUMOULIN (annexe 8) lecture à l'assemblée par Vicent RIMAZ

Rapport du responsable technique mouvement juniors: Ian MANN (annexe 9) lecture à l'assemblée

Rapport du groupement juniors: Jean-Jacque SCHUMACHER (rapport oral). L'année a été marquée par la démission de Pierre-Alain Brülhart après 3 ans et la mise en place de la classe perf. En ce qui concerne la saison passée, les divers tournois ont été annulés suite au covid. Il souligne le retour de Pascal PANCHAUD au sein du groupement comme responsable technique juniors C et D perf.



## **7. Élection du comité, du président, des vérificateurs des comptes et leurs suppléants**

M Vincent RIMAZ présente le nouveau comité qui se compose de 8 personnes qui acceptent un nouveau mandat, soit : Vincent RIMAZ, Sylvain RUCH, Marjorie CLERC, Nadège PASI, Eric DUVOISIN, Ian MANN, Fabrice NAEGELE et Lionel MURISSET.

Le comité est élu par acclamation à l'unanimité.

M Sylvain RUCH prend la parole pour annoncer que M Vincent RIMAZ renouvelle son mandat en tant que Président, il est élu par acclamation à l'unanimité. M Vincent RIMAZ remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

Les vérificateurs des comptes seront: Stéphane DUMOULIN (rapporteur), Commune de Vucherens (membre), Sébastien DETRAZ (1<sup>er</sup> suppléant) et commune de Vulliens (2<sup>ème</sup> suppléant).

## **8. Propositions et communications du comité**

M Vincent RIMAZ informe que les points relatifs au terrain synthétique et agrandissement du bâtiment ont été évoqués avec les communes début mai 2021 lors de notre traditionnelle séance annuelle.

Peu ou pas de manifestation pour le moment à cause du covid. Le club a pu organiser une opération grillades en début d'été ainsi que le tournoi joralito pour les juniors du club qui a eu un franc succès. Les dates pour le Noël des juniors, la +28 et le repas de soutien ont été pré réservées et le club fera en fonction de la situation sanitaire.

Le 2<sup>ème</sup> tour du championnat des actifs s'est joué sur un mois durant le mois de juin 2021 afin de pouvoir terminer les matchs qui n'avaient pas été joués au premier tour, alors que les juniors ont pu réaliser un second tour complet depuis le début du mois d'avril.

Le plan de protection relatif à la situation sanitaire liée au COVID-19 est mis à jour quand cela est nécessaire. Il est visible sur le site du club [www.fcjm.ch](http://www.fcjm.ch)

## **9. Cotisations**

Aucun changement n'est prévu pour les cotisations qui restent comme suit :

- Ecole de Foot : CHF 180.-
- Juniors F : CHF 200.-
- Juniors E+D : CHF 220.-
- Footathlon : inchangé
- Actifs : inchangé (CHF 250.-)

- Les réductions pour plusieurs enfants : réduction au deuxième enfant de CHF 30.00, pour le troisième CHF 60.00 et CHF 90.00 pour le quatrième.



Menuiserie  
Bovey Zweifel  
Mézières



Cartes-membres, Développements  
TRANSMA.Y.CH



## 10. Propositions individuelles

M François GILLIERON a deux points :

- il excuse ses deux fils de leur non-présence à l'assemblée de ce soir.
  - il soulève le problème des places de parc par cette demande ce qu'il en sera avec le projet buvette/vestiaires.
- M Pierre JORDAN de la municipalité de Jorat-Mézières lui répond que les places de parc et le 3<sup>ème</sup> terrain ont été mis sur les plans pour le futur PGA mais c'est en attente de la réponse du canton.

M Christophe CHAILLET précise que c'est le canton de Vaud qui a fait un gros effort pour doubler les subventions sportives et non l'ACVF comme mentionné précédemment durant l'assemblée.

M Vincent RIMAZ informe que l'apéro/agape habituelle aura bel et bien lieu. Il remercie la commune de Vulliens pour la mise à disposition de la grande salle et pour l'apéro.

M Loïc BARDET remercie le club et le félicite pour tout ce qu'il fait. C'est un plaisir d'offrir enfin le verre de l'amitié. Félicitations particulières au comité et applaudissements par toute l'assemblée.

Aucune autre demande et/ou proposition n'est faite par l'assemblée.

M Vincent RIMAZ remercie encore une fois la commune de Vulliens pour la mise à disposition des locaux.

La séance est levée à 21h06.

Pour le comité du FC Jorat-Mézières :

Le président :

Vincent RIMAZ

La secrétaire :

Nadège PASI